



Dans ce numéro

Eau et environnement en Méditerranée

- La gestion de l'eau dans le partenariat euroméditerranéen.

Eau potable et assainissement

- La gestion du service de l'eau dans les petites villes.

Gestion et maintenance des équipements

- Affermage et contrat de maintenance.

Genre et Eau

- Conférence électronique de l'Alliance Genre et Eau (GWA).

éditorial

Accroître les moyens de la coopération dans le domaine de l'eau

La deuxième Assemblée générale du pS-Eau qui s'est tenue le 10 décembre 2001 a montré que la mobilisation de la société civile pour donner l'accès à l'eau à tous se poursuit et s'accroît d'année en année.

Force est de constater que, malgré cette persistance des efforts de la société civile, les outils nécessaires au développement de cette solidarité restent peu conséquents et très marginaux en regard des besoins exprimés. Chacun s'accorde à dire que les besoins mondiaux en investissements dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, qui s'élèvent à 200 milliards d'euros par an, ne sont qu'à moitié satisfaits. Dans le même temps, et malgré les déclarations des hommes politiques présents à

Porto Alegre, l'aide publique au développement ne cesse de décroître. Nous sommes très loin des 0,7 % du PIB qui devraient y être consacrés (0,22 % en moyenne pour les pays de l'OCDE).

Si nous voulons que l'effort des gouvernements tant français qu'européens soit plus conséquent, il nous faut informer et faire prendre conscience de l'urgence de la situation à nos concitoyens. Les coopérations de proximités existantes montrent que des actions de qualité rapprochant les habitants de la planète sont les meilleurs garants d'une compréhension plus juste et plus équitable des enjeux du développement. Pour l'instant, peu de responsables politiques sont prêts à prendre le risque de mettre en avant la solidarité internationa-

le comme un facteur majeur de paix, de stabilité et de développement de nos pays.

Le Sommet de la terre qui se tiendra à Johannesburg en août 2002 et la Conférence de Kyoto en 2003 nous donnent l'occasion de montrer l'importance de la coopération décentralisée et non gouvernementale, et de proposer des moyens et des outils pour l'accroître et la renforcer.

Faisons en sorte que l'année 2002 soit l'occasion pour nos gouvernants de prendre des mesures pour faciliter l'action des collectivités et des associations qui, aux côtés des chercheurs et des entrepreneurs, travaillent à l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres.

- Pierre-Marie Grondin, directeur du pS-Eau.

Du nouveau sur le site du pS-Eau

Bonjour,

Avec votre collaboration, le programme Solidarité Eau vient de mettre en ligne sur Internet des ressources intéressantes pour les personnes impliquées dans le montage d'actions pédagogiques sur le thème de l'eau.

Ce répertoire est consultable sur : http://www.pseau.org/outils/documents_pedagogiques/index.asp

Il s'agit d'un répertoire d'ouvrages à caractère pédagogique (livres, expositions, vidéos, jeux, documents pédagogiques, etc.), axés sur la problématique de « l'eau et le développement ».

Des critères simples permettent de rechercher une sélection d'ouvrages selon le niveau du public cible, le type de document, ceci aidant à trouver l'outil pédagogique le mieux adapté à l'action que l'on envisage de mener avec un groupe d'élèves. La nouveauté de cette base, outre

qu'elle soit spécifique à l'eau en lien avec le développement, est que la recherche se fait également selon le lieu géographique du ou des diffuseurs. Ainsi, en choisissant la ville la plus proche, il vous sera indiqué les ouvrages qui y sont disponibles.

Si cela vous est possible, pourriez-vous nous aider à promouvoir ce site au sein de votre structure (annonce, brève dans une revue, lien sur votre site Internet, etc.) ?

Vos remarques ou suggestions seront les bienvenues.

Nous espérons que cette base vous permettra de développer de nouveaux projets pédagogiques.

- Juliette Picot et Michel Taquet

Contacts : Juliette Picot et Michel Taquet, programme Solidarité Eau, 32 rue Le Peletier, 75009 Paris.
Tél. : 33 (0)1 53 34 91 24/20.
Fax : 33 (0)1 53 34 91 21.
E-mail : taquet@pseau.org
Site Web du pS-Eau: www.pseau.org

Appel à articles

La Lettre du pS-Eau, destinée aux différents acteurs concernés ou intéressés par l'appui au développement dans le domaine de l'eau dans les pays du Sud, représente pour l'association le meilleur moyen de communication et d'échanges de connaissances et de savoir-faire.

Cette Lettre est la vôtre, n'hésitez pas à nous envoyer des articles relatifs à l'eau potable, l'assainissement, les aménagements hydrauliques, l'eau et le développement durable, etc. ainsi qu'à vos expériences dans ces domaines. Ils seront les bienvenus.

Vous pouvez nous les adresser à : pseau@pseau.org

Nous vous remercions de votre attention.

- Huguette Bernardi, assistante du pS-Eau

Sommaire

EAU ET ENVIRONNEMENT EN MÉDITERRANÉE

3. Un cadre élargi de relations politiques, économiques et sociales
La gestion de l'eau dans le partenariat euroméditerranéen

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

6. La gestion du service de l'eau dans les petites villes
Synthèse d'une rencontre inter-États en Afrique de l'Ouest

GESTION ET MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

8. Affermage et contrat de maintenance
Faire gérer les adductions d'eau potable (AEP) par le secteur privé : oui, mais pas n'importe comment...

GENRE ET EAU

9. Conférence électronique de l'Alliance Genre et Eau (GWA)
Intégration du genre dans la gestion intégrée des ressources en eau : quelles leçons de l'expérience ?

LES INFOS DU PS-EAU

10. Organismes
11. Divers
12. Formations / Événement
13. Lectures
14. Multimédia
15. Partenaires
16. Emploi / Vidéo

La lettre du pS-Eau, outil d'échanges et de débats, est à la disposition de nos lecteurs. N'hésitez pas à nous faire parvenir le récit de vos expériences, ou toute autre information intéressant le domaine de l'eau et du développement.

La gestion de l'eau dans le partenariat euroméditerranéen

La conférence euroméditerranéenne des ministres des Affaires étrangères qui s'est tenue à Barcelone les 27 et 28 novembre 1995 a marqué le point de départ du partenariat euroméditerranéen (Processus de Barcelone), entre les 15 États membres de l'UE et les 12 pays partenaires de la rive sud de la Méditerranée (Algérie, Autorité Palestinienne, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie).

La déclaration de Barcelone a établi trois grands objectifs à ce partenariat :

– la définition d'un espace commun de paix et de stabilité au moyen d'un renforcement du dialogue politique et de sécurité (volet politique et de sécurité) ;

– la construction d'une zone de prospérité partagée au moyen d'un partenariat économique et financier et l'instauration progressive à partir de 2010 (date objectif) d'une zone de libre échange couvrant l'essentiel des échanges dans le respect des obligations découlant de l'OMC (volet économique et financier) ;

– le rapprochement entre les peuples au moyen d'un partenariat social, culturel et humain qui vise à favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre sociétés civiles (volet social, culturel et humain). Le respect des droits de l'homme et les principes démocratiques constituent également des éléments essentiels.

Un cadre bilatéral et régional

Le partenariat euroméditerranéen comprend deux cadres complémentaires, le bilatéral et le régional :

• **au plan bilatéral** : l'Union négocie des accords euroméditer-

ranéens d'association avec ses partenaires méditerranéens. À ce jour, de tels accords sont entrés en vigueur avec Israël, le Maroc et la Tunisie. L'Égypte a signé un accord en 2001, les négociations sont conclues avec l'Autorité Palestinienne et la Jordanie, et la signature des accords devrait intervenir prochainement avec ces États. Les discussions sont en cours avec l'Algérie, le Liban et la Syrie. Quand à la Turquie, Malte et Chypre, ces pays avaient conclu des accords d'associations dans les années 1960 et 1970 et sont déjà en union douanière avec l'Europe en attendant leur entrée dans cette dernière ;

• **au plan régional** : le dialogue régional constitue l'un des aspects les plus novateurs du partenariat, portant à la fois sur les domaines politique, économique et culturel.

Depuis la conférence de Barcelone en 1995, trois autres conférences euroméditerranéennes des ministres des Affaires étrangères se sont tenues, à Malte en avril 1997, à Stuttgart (Allemagne) en avril 1999 où la Libye a été accueillie dans la perspective d'une participation de sa part au partenariat en 2000, et à Marseille (France) sous la présidence française de l'Union européenne en novembre 2000.

Le programme MEDA

L'instrument financier principal de l'Union européenne pour la mise en œuvre de ce partenariat.

Pour la période 1995-1999, ce programme a représenté 3,4 milliards d'euros sur les 4,7 milliards affectés à la coopération financière entre l'Union européenne et ses partenaires méditerranéens. Ces subventions sur le budget communautaire sont accompagnées de prêts substantiels de la Banque européenne d'investissement (BEI), cette dernière ayant contribué à hauteur de 4,6 milliards d'euros sur la même période.

Environ 80 % des ressources affectées à MEDA ont été acheminées de façon bilatérale vers les partenaires, les 10 % restants étant consacrés aux activités régionales.

Le Conseil de l'Union européenne a adopté en 2000 le cadre juridique de MEDA II pour la période 2000-2006. Le montant indicatif prévu est de 5,35 milliards d'euros, auxquels il convient d'ajouter 7,4 milliards apportés par la BEI.

La gestion de ce programme a été confiée depuis le 1^{er} janvier 2001 à l'office de coopération EuropAid. Les directions générales de la Commission européenne ayant un champ géographique sont, quant à elles, chargées de la programma-

tion pluriannuelle. Ce nouveau dispositif constitue un élément important de la réforme radicale décidée par la Commission en mai 2000 afin d'accélérer la mise en œuvre des programmes et d'améliorer leur qualité ; la décentralisation et la simplification des procédures tiennent également une place de choix dans cette réforme.

La gestion de l'eau dans le partenariat

Un élément fondamental pour construire une zone de prospérité partagée.

Les pays signataires de la déclaration de Barcelone ont souligné « l'importance qu'ils attachent au développement économique et social durable et équilibré dans la perspective de réaliser leur objectif de construire une zone de prospérité partagée ». L'obtention de cet objectif nécessite, notamment en tenant compte des différents degrés de développement des pays concernés, « la mise en œuvre d'une coopération et d'une concertation économiques appropriées » dans différents domaines : la coopération industrielle, l'énergie, les transports, l'approvisionnement et la gestion de l'eau, l'environnement, la société de l'information.

Les conférences ministérielles de Marseille et de Turin

La conférence de Marseille

La déclaration adoptée lors de la conférence de Marseille en novembre 1996 a constitué une étape importante dans le processus euroméditerranéen dans le domaine de l'eau. Ses axes majeurs étaient les suivants :

- le développement économique et social exige des politiques de gestion de l'eau durable, menées dans le cadre d'une approche globale et intégrée ;
- l'eau doit être gérée dans son cadre naturel : elle doit être économisée et il convient d'en assurer la qualité ;
- la gestion concertée de l'eau doit contribuer à développer la solidarité entre les usagers ;
- l'eau a une valeur socio-économique ; les savoir-faire doivent être mis en œuvre.

La conférence de Turin

La déclaration de Turin relative à la gestion locale de l'eau qui réaffirme et complète les principes et les domaines d'actions adoptés à Rome et à Marseille, met notamment en avant :

- l'importance que revêtent les ressources en eau sur les plans social, économique et environnemental doit être reconnue à tous les niveaux et intégrée dans les politiques de développement durable ;
- l'interaction et la complémentarité des rôles des différents acteurs (décideurs, institutions, gestionnaires et usagers) pour favoriser le développement d'une culture de l'eau ;
- l'encouragement à une approche participative faisant intervenir la société civile, notamment les usagers et les institutions aux niveaux local, régional, infranational et national ;
- la gestion durable de la demande en eau dans le cadre d'une politique intégrée ;
- le recours aux ressources en eau non conventionnelles, comme la réutilisation des eaux usées, le dessalement ou des méthodes durables de stimulation de la pluie.

Les ministres réunis à Turin ont également approuvé un plan d'actions fondé sur les six priorités suivantes :

- la gestion intégrée de l'approvisionnement local d'eau potable, de l'assainissement et du traitement des eaux usées ;
- la gestion locale des ressources et de la demande en eau (quantité et qualité) à l'échelle des bassins hydrographiques et des îles ;
- la prévention et l'atténuation des effets négatifs de la sécheresse et la gestion équitable de la pénurie d'eau ;
- la gestion de l'eau pour l'irrigation ;
- l'utilisation des ressources en eau non conventionnelles ;
- l'élaboration de scénari nationaux et locaux à l'horizon 2025 permettant de fixer des objectifs précis et de prendre des mesures en vue d'une gestion durable de l'eau.

Ce plan d'actions prévoit, lors de la mise en œuvre de ces six priorités, la prise en compte :

- du renforcement des capacités institutionnelles et de la formation ;
- de l'échange d'informations et de connaissances d'une manière cohérente ;
- du transfert de savoir-faire et de technologies ;
- d'actions visant à améliorer, à mobiliser et à susciter l'engagement par tous les bénéficiaires.

En outre, ce plan d'actions prévoit de :

- mobiliser les autorités compétentes, les acteurs locaux, les ONG, les organisations professionnelles et les partenaires socio-économiques ;

- s'employer à dégager les ressources financières et les autres moyens nécessaires à la mise en place d'une politique de l'eau rationnelle et durable. Dans cette perspective, le volet régional du programme MEDA sera sollicité dans le cadre d'un appel à propositions découlant des priorités du plan d'actions pour des projets régionaux significatifs. Cet appel à propositions devant être lancé le plus tôt possible après la conférence de Turin ;

- s'appuyer sur le système euroméditerranéen d'informations sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau (Semide) (voir encadré

Cet objectif a été rappelé par les ministres euroméditerranéens des Affaires étrangères lors de leur quatrième conférence de Marseille en novembre 2000. L'importance stratégique de la gestion et de l'approvisionnement en eau dans le cadre de la coopération régionale y a été particulièrement mise en évidence.

Une gestion optimale

Les conférences ministérielles de Marseille (novembre 1996) et de Turin (octobre 1999) sur la gestion de l'eau : objectif à trente ans pour l'eau... un besoin vital pour 600 millions d'habitants dans l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée.

Plus encore peut-être que dans d'autres régions, on peut affirmer que l'eau est essentielle à la vie sur le pourtour de la Méditerranée ; du fait, en particulier, de la sécheresse estivale, de l'agriculture irriguée et du tourisme, ce bien précieux est au centre de toutes les préoccupations.

Aujourd'hui, une gestion optimale de l'eau est d'autant plus nécessaire que la pression sur la ressource est devenue plus grande pour des raisons qui tiennent à la croissance démographique et au développement économique. Ceci étant, en Méditerranée comme ailleurs, les politiques de gestion ne peuvent oublier que, si l'eau est une matière première indispensable à la vie quotidienne des humains et à leurs activités économiques, elle est aussi une composante fondamentale de l'environnement.

Dans le cadre du partenariat euroméditerranéen, plusieurs conférences ont réuni les ministres en charge de l'eau et ont fait progresser le concept de politique euroméditerranéenne dans ce secteur. Il s'agit des conférences d'Alger (mai 1990), de Rome (octobre 1992), de Marseille (novembre 1996), d'Helsinki (novembre 1997) et de Turin (octobre 1999).

L'avenir proche

Un appel à propositions européen dans le cadre de MEDA II en application concrète des conclusions de la conférence de Turin.

Comme prévu dans la déclaration de Turin, la Commission européenne a lancé le 7 janvier dernier un appel à propositions de coopération régionale concernant des projets respectant les conditions suivantes :

- ceux-ci devront impliquer des consortiums d'entités d'au moins deux pays partenaires méditerranéens et de deux États membres de l'Union européenne ;
- les candidats à la direction des consortiums devront de préférence venir d'un État membre de l'Union européenne ;
- les instituts et les opérateurs des secteurs publics et privés, les organisations communautaires et les ONG sans but lucratif pourront postuler. Les opérateurs privés à but lucratif seront également admis à condition que leur participation soit bénévole ;
- étant donné leurs équipements de recherche, leurs expériences et leurs savoir-faire dans la région du Moyen-Orient, les États du Conseil de Coopération du Golfe pourront participer à leurs frais à ces consortiums.

Une interface consultative (le forum) entre la Commission, maître d'ouvrage de ce programme, les États représentés par leurs directeurs de l'eau et la société civile, sera mise en place.

La date limite de réception des propositions a été fixée au 31 mai 2002. Les projets auront une durée maximale de quatre ans. Le financement MEDA couvrira au plus 80 % du coût des projets. Sur le montant total disponible de 32,6 millions d'euros, il est prévu qu'environ 10 à 15 projets soient financés. Des informations détaillées sont disponibles en anglais sur le site Internet suivant: europa.eu.int/comm/europeaid/cgi/frame12.pl. La version française

suivra.

Conclusion

Une forte volonté de la France pour la mise en place d'une gestion de l'eau durable en Méditerranée.

La Méditerranée représente au même titre que les pays d'Europe centrale et orientale, une zone géographique prioritaire dans la politique internationale du ministère français de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

La France attache en particulier une grande importance au succès de la coopération euroméditerranéenne. Elle souhaite en particulier voir poursuivi et amplifié le volet « eau » de cette coopération ; pour ce faire, elle y a pris et y prend une part très active, son expérience en la matière la positionnant favorablement. Elle agit à différents niveaux en liaison

avec ses partenaires méditerranéens et européens pour que les actions qui vont être lancées en application des recommandations de la conférence de Turin répondent aux réels problèmes rencontrés et soient exemplaires et utiles à la promotion d'une nouvelle gestion de l'eau à l'échelle de la Méditerranée. La France a particulièrement mis l'accent sur la gestion des demandes en eau, la création à moyen terme de la zone de libre échange, l'émergence de la société civile, le développement de la coopération décentralisée et la nécessaire transparence.

Enfin, la France œuvre pour une plus grande lisibilité et cohérence de la politique de l'eau en Méditerranée ; elle tente en particulier de promouvoir l'articulation entre le partenariat euroméditerranéen et le Plan d'action Méditerranée (PAM)

développé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Sur ce dernier point, des propositions concrètes seront avancées au niveau ministériel lors de la réunion des parties contractantes de la Convention de Barcelone prévue à Monaco en novembre 2001 et de la conférence euroméditerranéenne prévue en Grèce en juillet 2002.

- Philippe Guettier, chargé de mission auprès du directeur de l'Eau, ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement

Cet article est paru dans le numéro 10 de la TSM (octobre 2001).

Ont participé au sein du MATE, à la rédaction de cet article : M^{me} E. Leblanc (SAI), M. Casal, directeur adjoint de l'Eau et M. Rivaud, chargé de mission auprès du directeur de l'Eau.

Le Semide : système euroméditerranéen d'informations sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau

Le principe de la création de ce système a été décidé lors de la conférence de Marseille (novembre 1996) et son contenu a été arrêté lors de la réunion des directeurs généraux de l'eau de Naples (décembre 1997).

Le Semide a pour objectif la mise à disposition des pays de la région méditerranéenne, d'un instrument de collecte, de traitement et de diffusion d'une information qui apparaissait trop parcellaire, éparse et fragmentée. Le système diffuse dans un premier temps une information relative aux acteurs, à la documentation disponible, aux techniques et méthodes utilisées, aux recherches et à leurs résultats, aux formations...

Ce système fonctionne de façon décentralisée s'appuyant sur un ensemble de points focaux financés par les pays participants (1 point focal par pays). Il est financé par l'Espagne, l'Italie, la France (1,3 million d'euros pour ces trois pays), la Commission européenne (1,2 million d'euros) et les pays

partenaires méditerranéens à des niveaux variables. La présidence du comité directeur est assurée par l'Italie. Par ailleurs, l'animation et la coordination sont assurées par une unité technique basée à Sophia-Antipolis (France) regroupant trois organismes : l'Office international de l'eau (France), le Cedex (Espagne) et la Sogecid (Italie).

Le Semide est entré dans sa phase opérationnelle en juillet 1999 ; il est en cours de montée en puissance avec la mise en place des points focaux nationaux (vingt nommés à ce jour). Ces points focaux disposent de tous les éléments pour démarrer la construction de leur site Web et la mise en commun des informations. L'objectif de disposer de dix serveurs nationaux à la fin 2001 devrait être atteint.

Toutes les informations sur ce système sont disponibles sur le site Web de son unité technique : www.semide.org pour la version française et www.emmis.org pour la version anglaise.

Synthèse d'une rencontre inter-États en Afrique de l'Ouest

Pour échanger sur la question du service de l'eau dans les petites villes en Afrique, le ministère de l'Hydraulique et de l'Énergie de Mauritanie a accueilli, avec le concours du pS-Eau, 70 praticiens et professionnels de l'eau venant de neuf pays d'Afrique de l'Ouest à l'occasion d'une rencontre inter-États qui s'est tenue du 11 au 14 mars 2001 à Nouakchott. La Coopération française, l'Institut de la Banque mondiale, le Programme eau et assainissement ont participé à l'organisation de cette rencontre.

Partout en Afrique de l'Ouest, un principe de base tend à s'imposer : le service de l'eau est un service marchand d'intérêt général pour lequel l'accès universel reste une priorité des gouvernements. En effet, dans la plupart des pays représentés à la rencontre, la gratuité de l'eau est en principe proscrite et les prestations de maintenance relèvent déjà d'une logique marchande. Par ailleurs, les modes de gestion connaissent une évolution notable comme le montre le tableau ci-dessous.

Quelques exemples

Plusieurs cas tirés des présentations faites à la rencontre de Nouak-

chott illustrent ces évolutions vers une plus grande délégation du service de l'eau :

- Au Mali et au Bénin, l'administration en charge du service de l'eau confie l'entretien et le fonctionnement des installations à un groupement communautaire (association des usagers de l'Eau). Si le groupement est doté d'une personnalité morale et juridique, les engagements peuvent être consignés dans un contrat de délégation.

- Au Sénégal, au Mali et en Mauritanie, des associations ou organisations non gouvernementales financent, font construire et exploitent un système d'adduction d'eau potable (AEP), parfois en marge de

la stratégie nationale. C'est typiquement le cas des associations de ressortissants des trois pays riverains du Bassin du fleuve Sénégal. Puisque le montage est dépourvu de contrat formel entre l'État et ces groupements communautaires, ce sont des concessionnaires de fait.

- Au Burkina Faso, cinq stations de pompage sont exploitées par la société qui a fourni les équipements. Cependant, rares sont les cas de délégation entre l'État et un opérateur privé.

- Il est plus rare que le service de l'eau fasse l'objet d'une mise en concurrence. L'Ouganda s'est lancé dans cette voie permettant à des opérateurs de soumissionner pour la

gestion déléguée du service dans plusieurs centres. Dans le cadre d'un appel d'offres, une même entreprise va prochainement assurer le service de l'eau dans cinq autres villes.

- En Mauritanie, dans deux tiers des petites villes équipées d'AEP, le service de l'eau a été délégué sur la base d'un dispositif juridique léger, qui a permis de trouver une réponse au chômage des jeunes diplômés, et a déchargé l'État d'une gestion centralisée devenue trop lourde.

Quelques idées reçues à clarifier

- La délégation du service de l'eau à un opérateur privé signifierait la libéralisation du marché de l'eau... alors que dans l'immense majorité des cas, l'opérateur ne fixe pas librement le prix du service. Un contrat de délégation tiendra nécessairement compte de la vérité des coûts afin de veiller à l'équilibre financier des comptes d'exploitation. Le prix de l'eau sera public et protégera l'utilisateur contre les pratiques abusives, que ce soit un exploitant à but non lucratif (association) ou du secteur concurrentiel (entreprise).

- Financer le suivi technique et financier constituerait un surcoût payé

Évolution des modes de gestion du service de l'eau dans les petites villes en Afrique de l'Ouest

Pays	Mode de gestion actuel	Tendance, mode de gestion envisagé
Mali	Gestion du service par des associations d'usagers en position d'exploitants.	⇒ Concession du service par la commune à un exploitant privé ou associatif.
Niger	Gestion assurée par des associations d'usagers et des opérateurs indépendants.	⇒ Délégation à des opérateurs privés en contrat avec des associations d'usagers ou les communes.
Ouganda	Gestion municipale, puis par des associations d'usagers. Conflits et échecs.	⇒ La gestion communautaire est abandonnée et l'État prône le recours à des opérateurs privés.
Cap-Vert	Gestion en régie directe par les communes, les infrastructures restant propriété de l'État.	⇒ Depuis 1995, la gestion est assurée par des services autonomes (sur le plan du statut et du budget), placés sous le contrôle des communes.
Sénégal	Gestion du service par des comités de gestion, maintenance par la Direction de l'exploitation et de la maintenance (DEM).	⇒ Les associations d'usagers délèguent la gestion ou l'exploitation, ainsi que la maintenance, à des opérateurs privés.



Didier Alley

par l'utilisateur... alors que les administrations n'ont de toutes les façons pas les moyens d'exercer ce contrôle qui est gage d'un service de bonne qualité. Les expériences montrent que ce surcoût est en partie compensé par la réduction du poste d'entretien. Des pannes moins fréquentes et de durée plus courte occasionnent des économies d'échelle, c'est-à-dire que les mêmes charges fixes sont réparties sur un volume produit plus important, ce qui diminue le coût de revient par mètre cube.

- **La gestion communautaire coûterait moins cher pour l'utilisateur...** alors que le bénévole (souvent inexpérimenté) peut faire des erreurs de gestion parfois coûteuses, ou à la longue, finir par se rémunérer, formellement ou non, en contrepartie du travail qu'il réalise. De plus, le gestionnaire type d'un groupement communautaire est plutôt prudent. Étant désigné par ses pairs, il s'en tient au minimum pour faire fonctionner le système, parce que sa situation est régie par un souci de consensus. Il gère alors le service au moindre coût et il évite les prises de risques. Si le bénévolat est bien adapté à la phase de mise en œuvre de projet, il ne l'est pas dans la recherche d'une utilisation optimum des installations. Bien que le poste budgétaire des salaires soit réduit, de nombreuses expériences de ce type sont à l'origine de fausses éco-

nomies et ne permettent pas toujours de faire face aux provisions pour le renouvellement.

Quelques idées forces à claironner

- **Les usagers sont capables de financer la densification des réseaux ou leur extension.** En Mauritanie, la mise en place d'opérateurs privés (les « concessionnaires ») a permis d'améliorer notablement la qualité et la continuité du service. Placés en situation de confiance, les usagers ont investi massivement dans les branchements privés et les extensions du réseau. D'après une étude récente menée en Mauritanie dans le cadre de l'initiative globale « petites villes » du Programme eau et assainissement et de la Banque mondiale, certains réseaux ont vu leur longueur augmenter de 200 ou 300 % grâce aux investissements des usagers.

- **Un opérateur privé peut financer les investissements initiaux et en assurer l'exploitation.** Kalebu Limited est une micro-entreprise ougandaise qui a financé sur fonds propres quatre installations d'AEP qu'elle exploite aujourd'hui pour desservir environ mille ménages des quartiers périphériques de Kampala. Elle a signé un contrat d'une durée de 30 ans avec les représentants des habitants du quartier. Ce pacte entre opérateur privé et groupement com-

munautaire convient aux uns et aux autres. Les services techniques de l'État ont peu participé au processus. De plus, Kalebu Limited vient de répondre à un appel d'offres passé par l'État pour la gestion du service de l'eau dans d'autres petites villes d'Ouganda.

- **Le suivi et le contrôle des exploitants, financés sur les recettes de la vente de l'eau, améliorent la gestion et réduisent le coût de revient de l'eau produite.** Pour se doter des moyens de sa politique en matière de suivi des équipements réalisés par l'État, la Direction nationale de l'hydraulique du Mali a mis sur pied une Cellule de conseil aux adductions d'eau potable (CCAEP). La CCAEP est une équipe de quelques personnes basée à Bamako et rémunérée au prorata des performances de production des systèmes. Chaque association d'usagers (AU) lui verse une redevance qui correspond à 20 FCFA par mètre cube produit. En échange, la CCAEP effectue un suivi technique et financier afin de :

- enregistrer les données de fonctionnement, rappeler les mesures de maintenance préventive, orienter le travail des opérateurs et réaliser un dépannage à distance ;

- vérifier les comptes d'exploitation tous les 6 mois, et restituer le bilan d'exploitation auprès de l'association d'usagers et des services déconcentrés (et éventuellement les communes dans un proche avenir).

La CCAEP conseille et assure ainsi un contrôle rigoureux de l'exploitation. Un contact quasi permanent par radio avec l'équipe basée à Bamako évite les erreurs et les dépenses inutiles, et apporte une transparence qui limite les risques de détournements. Bien que le budget de l'exploitation consacre une part des recettes à des fins de contrôle et de conseil, cette dépense n'entraîne pas une augmentation du prix de l'eau. Le montant des économies réalisées, en évitant les pannes et la durée de celles-ci, est supérieur au montant

de la redevance (20 FCFA/m³). Depuis 1996, la maîtrise des coûts est manifeste : le coût de revient moyen est passé de 431 FCFA à 228 FCFA, soit une baisse de l'ordre de 200 FCFA/m³. Pour l'ensemble des centres bénéficiant du suivi, l'écart entre les valeurs minimum et maximum s'est réduit et, au bout de quatre ans, il y a convergence des coûts de revient.

Conclusion

Aujourd'hui, dans les petites villes africaines, le secteur de l'eau connaît une nette évolution : du national vers le local (transfert progressif des compétences de l'État au profit des collectivités locales) ; de l'État tout puissant et omniprésent vers des montages multi-acteurs (qui supposent à terme des mécanismes de régulation plus perfectionnés) ; de l'associatif et du « communautaire » vers le secteur privé ; de la gestion par un seul acteur vers la délégation du service de l'eau et la contractualisation.

Le modèle de gestion idéal n'existe pas. Le choix d'un mode de gestion doit se faire au cas par cas, en tenant compte du contexte : existence et dynamisme des collectivités locales, disponibilité de la ressource en eau, complexité des installations techniques, économie locale et demande des usagers, etc.

Dans ce contexte où chaque acteur cherche sa place et est amené à redéfinir ses responsabilités, des expériences originales viennent baliser des pistes nouvelles. Un des mérites de la rencontre de Nouakchott aura été de présenter ces expérimentations, dont certaines s'annoncent très prometteuses, notamment en matière d'implication du secteur privé.

Contacts :

- Guillaume Aubourg, pS-Eau, e-mail : aubourg@pseau.org
- Marc Vézina, pS-Eau, e-mail : vezina@pseau.org

Faire gérer les adductions d'eau potable (AEP) par le secteur privé : oui, mais pas n'importe comment...

En 1994, l'AfD a financé un projet de 23 mini-AEP en zone pastorale, dans le Soum et l'Oudalan, au nord du Burkina Faso. Les installations des équipements ont été réalisées par la société Vergnet et sa filiale Faso Hydro, sous la direction de la Direction de l'hydraulique et sous la supervision d'Antéa.

Depuis 1995, Vergnet s'est vu confier la maintenance des équipements sous deux formes :

- 19 stations en contrat de maintenance,
- 4 stations gérées en affermage direct (vente de l'eau gérée par Faso Hydro).

Le contrat de maintenance

Le contrat de maintenance engage une entreprise, moyennant paiement d'un forfait périodique (généralement annuel) par un client, à entretenir une installation. Ce principe, d'une simplicité déroutante, pose en fait de sérieux problèmes

sur le terrain dès que le client est une collectivité.

L'expérience de Vergnet au Burkina Faso a permis le recensement des problèmes suivants :

- peu de responsabilisation et d'indépendance du fontainier, qui reste un villageois comme les autres ; en conséquence, il est mal payé ;
- pas de fiabilité de l'AUE (Association des usagers de l'eau) dans la gestion des recettes ;
- nécessité d'un soutien « politique » permettant à l'entreprise un recours en cas de non-paiement trop rarement évoqué.

En conclusion, les taux de recouvrement sont faibles, diminuent

dans le temps et induisent une situation conflictuelle entre la communauté et l'entreprise. Le contrat de maintenance est en fait plus adapté à un client unique propriétaire de son équipement.

Le contrat d'affermage

Le contrat d'affermage autorise l'entreprise, sur la base d'accords établis avec les usagers et l'administration, à vendre l'eau comme un produit marchand au prix fixé de commun accord avec l'autorité publique.

Bien que plus lourde à mettre en place, cette option est beaucoup plus satisfaisante pour l'entreprise et pour les usagers. L'entreprise gérant directement les recettes s'assure un taux de recouvrement optimal et stable. Les fontainiers, salariés de l'entreprise, ont une fonction reconnue par les villageois et sont moins soumis aux pressions sociales. Enfin, l'usufruit des installations étant concédé à l'entreprise, elle dispose d'un droit de coupure face aux mauvais payeurs, mieux accepté par les usagers.

Le graphique ci-contre exprime l'évolution du taux de recouvrement sur six ans sur les cinq AEP solaires du Burkina gérées par Faso Hydro, filiale de la société Vergnet, en affermage direct.

Le taux de recouvrement [taux = recette / (volume lu au compteur X prix par unité de volume)] en affermage se maintient entre 80 et 90 %.

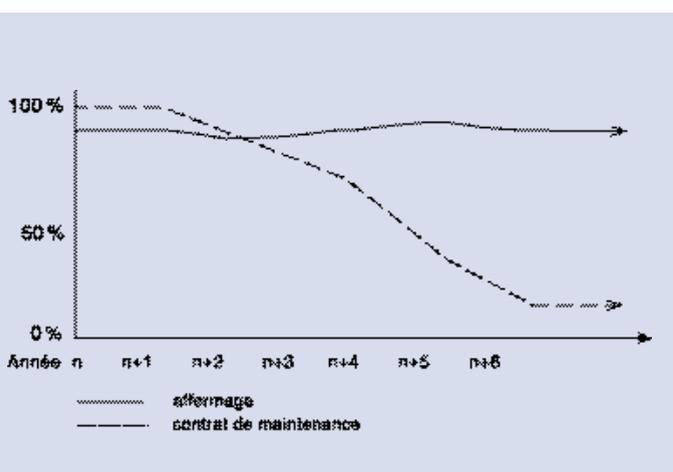
Ce taux de recouvrement ne peut être de 100 % lié au fait que les recettes correspondent à des ventes d'eau dans des bassines de volume variable et que les pertes au niveau de la desserte ne sont pas nulles.

Dans le cas d'un contrat de maintenance, les retards de paiement, la difficulté pour les utilisateurs de concevoir qu'ils doivent payer pour « réparer quelque chose qui marche », rendent difficiles les relations clients/entreprise et nuisent à la survie du système.

En conclusion

Deux options émergent principalement aujourd'hui :

- le contrat de maintenance passé entre l'entreprise et un fermier local qui est seul désigné responsable des charges et bénéficiaire des revenus générés par l'AEP ;
- le contrat d'affermage passé avec une collectivité ou un particulier, qui permet à l'entreprise, dans des conditions satisfaisantes (prix de vente d'eau suffisamment élevé, concessions suffisamment longues...) d'entretenir l'AEP, voire de l'étendre.



D'autre part, cette expérience menée durant 6 ans a permis de dégager quelques recommandations :

- La définition technique des installations est primordiale à leur rentabilité : bonne implantation des ouvrages ; dimensionnement correct du système de pompage ; options techniques permettant une baisse du prix de l'eau et de l'amortissement des installations ; rusticité et facilité de prise en charge locale ; prise en compte des problèmes de vol ou de détérioration du matériel.

- Il est impossible de générer l'épargne suffisante sans volonté politique claire sur le prix de l'eau.

Au Burkina Faso, le prix de vente a été fixé par l'administration à 260 FCFA/m³, ce qui ne suffit pas à couvrir les charges de production et d'exploitation.

- Il est impossible de sécuriser la vente d'eau sans contrôler la marchandise. Ne pas avoir la possibilité de « fermer la vanne » compromet sérieusement la viabilité de la vente.

Contact : Olivier Krug, responsable Adduction d'eau potable, Vergnet SA, 6 rue Henri Dunant, 45140 Ingré, France.
Fax : 33 (0)2 38 22 75 22.
E-mail : o.krug@vergnet.fr



Esther

Conférence électronique de l'Alliance Genre et Eau (GWA)

Intégration du genre dans la gestion intégrée des ressources en eau : quelles leçons de l'expérience ?

Vous êtes invités à participer à une conférence électronique sur les enseignements tirés des initiatives réussies ou non visant à introduire la dimension du genre dans la gestion intégrée des ressources en eau (IWRM). Votre contribution influencera les décisions prises par les décideurs mondiaux lors du 3^e Forum mondial de l'Eau qui se tiendra à Kyoto en mars 2003.

Qui peut participer ?

Si vous êtes associés à des projets de développement dans le domaine de l'eau qui intègrent la question du genre, si vous connaissez des personnes travaillant dans le cadre de tels projets, ou si vous avez essayé d'introduire la question du genre dans votre activité de gestion des ressources en eau, cette conférence est faite pour vous ! Et même si vous n'avez pas encore d'expérience dans ce domaine, vous êtes invités à prendre part à la discussion.

Contexte

L'Alliance Genre et Eau a été créée lors du 2^e Forum mondial de l'Eau à La Haye en mars 2000. Elle regroupe 120 organisations travaillant dans le domaine de l'eau, de l'in-

formation et du genre. Elle vise à promouvoir des politiques et pratiques efficaces pour l'intégration de la question du genre dans la gestion des ressources en eau.

L'Alliance Genre et Eau contribuera au 3^e Forum mondial de l'Eau en apportant des informations destinées à appuyer les gouvernements, les structures de gestion de l'eau et les autres décideurs dans leur démarche d'introduction de la dimension du genre dans la gestion intégrée des ressources en eau.

Pour réunir ces informations, l'Alliance Genre et Eau organise une conférence électronique à laquelle elle souhaite convier toutes les personnes engagées dans l'intégration du genre dans les processus de développement, et plus particulièrement dans la gestion intégrée des ressources en eau. Les participants présenteront des études de

cas reflétant leur propre expérience, feront partager les enseignements tirés de leurs succès et de leurs échecs dans le but de définir des politiques et des pratiques adaptées et efficaces. Sur cette base, l'Alliance Genre et Eau présentera des recommandations lors du 3^e Forum mondial de l'Eau.

Trois cycles

La conférence électronique se tiendra en 2002 et sera organisée en trois cycles. Pour garantir une large participation, au niveau tant régional qu'international, la conférence se tiendra simultanément en quatre langues : anglais, français, espagnol et portugais. À la fin de chaque cycle, les conclusions seront traduites dans chacune des quatre langues et diffusées à l'ensemble des participants.

Cycle 1 : 28 janvier - 24 février**Genre et gestion intégrée des ressources en eau : état des lieux**

- Définition des concepts
- Leçons tirées de l'expérience : regard sur les bonnes et les mauvaises pratiques (document)
- Analyse

Cycle 2 : 8 avril - 31 mai**Succès et échecs des initiatives d'intégration du genre dans la gestion intégrée des ressources en eau : études de cas**

- Définition des concepts
- Leçons tirées de l'expérience : regard sur les bonnes et les mauvaises pratiques (document)
- Analyse

Les études de cas illustreront un ou plusieurs des avantages apportés par l'intégration du genre dans la gestion des ressources en eau : efficacité, efficience, développement, équité, exploitation pérenne des écosystèmes

Cycle 3 : 2 - 27 septembre**Synthèse : analyse et recommandations pour l'intégration du genre dans la gestion intégrée des ressources en eau**

- Définition des concepts (clarification des thèmes)
- Débat à partir des synthèses des conférences précédentes dans les différentes langues
- Analyse

Les conclusions de cette conférence alimenteront le Forum virtuel de l'Eau animé par le secrétariat du 3^e Forum mondial de l'Eau. Pour plus d'informations : <http://www.worldwaterforum.org/vwf/>

Pour vous inscrire sur les listes de discussion :

- en français, envoyez un message à : genre_eau-subscribe@yahoogroupes.fr (merci de préciser dans le corps du message vos nom, prénom et organisme).
- en anglais, envoyez un message à : listserv@surfnet.nl (dans le corps du message écrivez : subscribe water, suivi de vos prénom et nom).
- en espagnol, envoyez un message à : genero-agua-subscribe@yahoogroups.com
- en portugais, envoyez un message à : gwa-e-conference-port-subscribe@yahoogrupos.com.br

Suite à votre inscription, vous recevrez des documents pour vous préparer à la discussion !

• Maliha Hussein,
présidente Alliance Genre et Eau

Inscription à la conférence francophone :
genre_eau-subscribe@yahoogroupes.fr

Contact : Olivia Dabbous, pS-Eau, 32 rue Le Peletier, 75009 Paris. Tél. : 33 (0)1 53 34 91 25.
Fax : 33 (0)1 53 34 91 21. E-mail : drevet@pseau.org

INFO ORGANISMES**Nouvelle formation sur l'eau à Bioforce**

Technicien en « eau et sanitation » en solidarité internationale (TESSI)

L'eau reste un enjeu majeur pour le développement dans les pays du Sud. Les programmes « Eau et sanitation » mis en œuvre sur le terrain sont nombreux et considérés comme une activité essentielle et incontournable. Qu'il s'agisse d'enrayer une épidémie, de développer un programme de nutrition, d'accompagner un projet de développement agricole, les programmes humanitaires sont toujours confrontés à des problèmes liés à la gestion de l'eau.

Dans ce contexte, les organisations humanitaires ont besoin de personnels qualifiés. Cette nécessité, Bioforce l'a identifiée depuis longtemps. Dès 1997, une option « réhabilitation-eau-assainissement » avait été mise en place au sein de la formation de logisticien, pour sensibiliser et préparer les stagiaires Bioforce à cette problématique.

Actuellement la seule formation européenne en ce domaine se trouve en Angleterre (WEDC). C'est pourquoi Bioforce a décidé d'initier, en langue française, une formation pratique et adaptée à la solidarité internationale pour devenir « technicien en eau et sanitation en solidarité internationale » et répondre ainsi aux besoins des professionnels des ONG dans ce domaine.

Coordonnée par Jean-Pierre Veyrenche, diplômé Bioforce et ancien volontaire d'Action contre la faim, la formation TESSI est ouverte aux acteurs de la solidarité en activité (logisticien, agent de développement, etc.) souhaitant se spécialiser dans le domaine de l'eau et l'assainissement. Elle s'adresse aussi à tout technicien dans un domaine lié bien sûr à l'eau mais également au génie civil, à l'environnement, possédant

une expérience professionnelle de six mois minimum et souhaitant évoluer dans le champ de la solidarité internationale.

500 heures de formation sur une période de quatre mois, de mars à juin inclus, à Bioforce, où les stagiaires devront maîtriser la gestion d'un projet eau et assainissement, gérer les ressources humaines et le suivi budgétaire d'un programme de gestion de l'eau, maîtriser les dernières techniques, connaître les acteurs et les enjeux du secteur du développement et de la solidarité internationale. Des formateurs de Bioforce et des membres d'organisations de solidarité internationale assureront les cours.

Une période de stage/action de six mois suivra les 500 heures de formation à Bioforce au sein d'ONG, d'organisations internationales, d'entreprises, pendant laquelle Bioforce assurera un suivi pédagogique.

Fort de son expérience en pédagogie, Bioforce privilégie des techniques d'apprentissage basées sur l'alternance des méthodes (théorie, pratique, études de cas), l'alternance des rythmes pédagogiques (activités intra-muros, travail en ateliers, semaine intensive de langues, stages d'application terrain), un accompagnement individualisé de chaque stagiaire (orientation et élaboration du projet professionnel, modules de formation optionnels) et un suivi personnalisé sur le terrain (conseils, retour sur production pédagogique, rencontres sur le terrain pour l'analyse de la pratique, envoi et mise à disposition d'outils didactiques et de ressources documentaires).

Le coût de la formation est fonction du statut du participant. Demandeur d'emploi, il sera stagiaire de la formation professionnelle rémunéré ; salarié, il bénéficiera d'un congé individuel de formation. Dans ce cas-là, la formation est payante.

INFO ORGANISMES

15 stagiaires intégreront la formation TESSI après avoir effectué une première sélection sur dossier et un concours comprenant un entretien, une épreuve d'aptitude technique et une épreuve écrite de français et d'anglais.

Afin de pouvoir donner aux stagiaires les meilleures conditions de travail, Bioforce est à la recherche de partenariats.

Quelques pistes de partenariat

Votre soutien nous est précieux dans de nombreux domaines. Voici quelques pistes de collaboration. Nous sommes bien sûr ouverts à toute autre proposition.

Vos compétences nous intéressent !

Vous pouvez faire bénéficier les stagiaires TESSI des compétences de vos équipes :

- participation aux jurys de recrutement des stagiaires,
- mise à disposition d'un membre de votre équipe pour assurer une ou des interventions pédagogiques pendant le temps de formation à Bioforce,
- participation d'un de vos collaborateurs ou de vous-même à un groupe de travail chargé d'évaluer et d'ajuster le contenu de la formation.

Nous avons également besoin de votre soutien.

50 % de votre don est directement déductible de votre impôt dans la limite de 6 % de votre revenu imposable (3,5 pour mille pour les sociétés).

- Parrainage d'un ou plusieurs stagiaires : prise en charge de tout ou partie du coût de formation.
- Soutien financier à la formation. Ce soutien peut s'effectuer de façon libre.
- Donation de matériel

Matériel technique. Nous devons aujourd'hui rassembler un certain nombre de moyens matériels, afin que les stagiaires puissent se familiariser avec les outils et équipements qu'ils auront à utiliser sur le terrain, tels que pompes, foreuse, réservoirs, etc.

Matériel pédagogique. Afin d'animer les cours théoriques, des supports pédagogiques comme des rétroprojecteurs, télévisions et vidéos, projecteurs de diapositives ... sont nécessaires.

Matériel informatique. Certains types de programmes techniques ont recours à l'informatique pour des interprétations de résultats (géophysique, cartographie, calcul et dimensionnement de réseau). Lors de missions d'exploration, l'outil informatique est utile pour la récolte et la compilation de données destinées à l'élaboration de projets futurs.

La première session a lieu de février à juin 2002. Une autre session se déroulera aux mêmes dates en 2003.

• **Contact** : Jean-Pierre Veyrenche, Bioforce, 44 boulevard Lénine, 69694 Vénissieux Cedex, France. Tél. : 33 (0)4 72 89 31 41. E-mail : developpement@bioforce.asso.fr ou info@bioforce.asso.fr

INFO DIVERS

Novembre 2001

L'Unesco et l'IHE

Un nouvel institut de l'Unesco pour l'éducation dans le domaine de l'eau établi aux Pays-Bas. L'Unesco et l'IHE (Delft) ont annoncé la création de l'IWE (Institute for Water Education), qui sera basé à Delft aux Pays-Bas. L'actuel IHE (International Institute for Infrastructural, Hydraulic and Environmental Engineering) deviendra ainsi propriété des 188 États membres de l'Unesco. Ceci permettra de rendre la connaissance sur la gestion de l'eau plus facilement accessible aux pays en voie de développement.

Depuis 1957, l'IHE proposait déjà une formation universitaire dans les domaines de l'eau et de l'environnement en s'intéressant plus particulièrement à l'eau potable, l'irrigation, le traitement des eaux résiduaires. Plus de 12 000 ingénieurs de 120 pays ont ainsi pu accéder à une formation reconnue.

• **Pour plus d'informations**, site Web : www.ihe.nl/vmp/articles/News/NEW-Unesco-GC_decision.html

Les cyanobactéries dans les eaux

On lira avec intérêt l'article concernant les évolutions algales des eaux de l'usine de Flers et de Landisacq, mais aussi celui portant sur les techniques du CuSO4 utilisées notamment en Bretagne pour limiter la prolifération des cyanobactéries tout en réduisant les effets du traitement sur l'environnement. On constatera également que la région parisienne n'est pas non plus épargnée.

Mais on sera rassuré en apprenant que les procédés de traitement de l'eau actuellement en service dans les usines du syndicat des eaux d'Île de France (ozonation-filtration sur charbon actif en grain-nanofiltration) s'avèrent efficaces vis-à-vis des toxines de cyanobactéries, même si les taux de concentration atteignaient 10 microgramme/l, ce qui est loin d'être le cas.

• **Pour obtenir ce numéro de la revue TSM** qui contient entre autres le dossier cyanobactéries, un e-mail : aghtm@aghtm.org

La gazette des communes se consacre au domaine de l'eau

La gazette des communes des départements et des régions a publié en décembre un supplément annuel entièrement dédié à l'eau et ses enjeux. Cette édition portait sur les chiffres clefs de l'eau, les modes de gestion, la tarification, la réglementation, la nouvelle loi sur l'eau, l'entretien des canalisations, le contrôle de qualité, le zonage, les techniques d'assainissement, le traitement des boues d'épuration...

Il a été adressé aux 30 000 abonnés de la Gazette des communes.

• **Pour plus d'informations**, contactez : J. Sersou. Tél. : 33 (0)1 40 13 31 81. Fax : 33 (0)1 40 13 51 08.

El Hombre y el Agua

Si l'Homme est en mouvement,
l'Eau est Histoire.
Si l'Homme est en peuple,
l'Eau est le Monde.
Si l'Homme est vivant,
l'Eau c'est la vie.

Joan Manuel Serrat

INFO FORMATIONS

Calendrier des stages de formation 2002 du CEFOC portant sur l'eau et l'assainissement

• ECE - Ouagadougou (Burkina Faso) du 18 au 20 février 2002. Échange d'expériences : appropriation des pratiques d'assainissement par les populations.

• TEA10 - Ouagadougou du 18 au 22 mars 2002. Techniques émergentes d'AEP.

• MAE50 - Ouagadougou du 8 au 19 avril 2002. Gestion des systèmes simplifiés d'AEP : aspects organisationnels, institutionnels et financiers.

• SQE10 - Ouagadougou du 3 au 14 juin 2002. Suivi et contrôle de la qualité des eaux de consommation.

• CCS10 - Ouagadougou du 25 au 29 novembre 2002. Contrôle des contrats de services pour la distribution d'eau.

• **Contact** : Paul Ouattara, Centre de formation continue EIER/Etsher (Cefoc), 01 BP 594, Ouagadougou 01, Burkina Faso. Tél. : 226 31 92 03/04/18/25. Fax : 226 31 92 26/34. E-mail : cefoc@etsher.org

Catalogue de formation continue 2002 de l'École nationale de la Santé publique à Rennes

En maintenant en 2002 les mêmes tarifs qu'en 2001, l'ENSP tient à faciliter la participation du plus grand nombre à ses formations. Elle s'est efforcée par ailleurs à diversifier les thématiques abordées et les modalités de formation.

Les sessions portent notamment sur les thèmes suivants : santé publique, promotion de la santé, analyse, gestion et prévention des risques liés à l'environnement, politiques sanitaires et sociales, régulation et mise en œuvre des politiques, management des organisations sanitaires et

sociales, maîtrise de l'information, rencontres interprofessionnelles.

Ce catalogue de 228 pages est également consultable sur le site Web de l'ENSP : www.ensp.fr

• **Contact** : Michel Louazel, Service formation continue, Direction des formations, ENSP, Avenue du Pr. Léon Bernard, CS 74312, 35043 Rennes Cedex, France. Tél. : 33 (0)2 99 02 27 46. Fax : 33 (0)2 99 02 26 26. E-mail : mlouazel@ensp.fr

Les métiers de l'eau

Catalogue de formation continue 2002 du CNFME de l'OIE

Le Centre national de formation aux métiers de l'eau, organisme français de formation « eau et assainissement », propose 200 modules de stages à 4 000 stagiaires par an. Que vous soyez du secteur

public ou privé, industriel, opérateur ou ingénieur, il vous apporte la solution formation inter ou intra-entreprise.

Les thèmes de formations sont les suivants : découverte du métier, réglementation, analyses et qualité des eaux, production d'eau potable, distribution d'eau potable, pose et réhabilitation des réseaux, réseaux d'assainissement, épuration des eaux usées domestiques, forage, pompage, maintenance et électrotechnique, automatismes, télégestion et capteurs, les services d'eau et d'assainissement, sécurité des personnes, eaux de rivière.

• **Contact** : CNFME, Service commercial, Office international de l'eau, 22 rue E. Chamberland, 87065 Limoges Cedex, France. Tél. : 33 (0)5 55 11 47 00. Fax : 33 (0)5 55 11 47 01. E-mail : stages@oieau.fr ou cnfme@oieau.fr

Site Internet : www.oieau.org/stages

Catalogue des programmes de formation 2002 de l'IRC aux Pays-Bas

L'IRC a plus de trente ans d'expérience dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement, et une réputation grandissante dans le domaine de la formation. Il organise tous les ans une large gamme de formations en anglais, français, espagnol et portugais. Parmi les formations dispensées en français : planification pour un recouvrement durable des coûts, promotion de l'hygiène, viabilité des programmes d'eau et d'assainissement, stages de formation sur mesure, programmes de briefing à la carte, visites d'études.

• **Contact** : IRC training section, P.O. Box 2869, 2601 CW Delft, Pays-Bas. Tél. : 31 (0)15 219 29 39. Fax : 31 (0) 15 219 09 55. E-mail : training@irc.nl

INFO ÉVÉNEMENT

Du 18 au 21 février 2002

Libreville, Gabon

11^e Congrès de l'Union africaine des distributeurs d'eau (UADE) Exposition internationale sur les technologies des distributeurs d'eau

Après avoir tenu son dernier congrès à Durban en Afrique du Sud en février 2000, où il avait rassemblé près de 465 congressistes et plus de 500 visiteurs, l'UADE s'appête à organiser son 11^e congrès.

L'UADE 2002 se déroulera cette fois-ci à la Cité de la démocratie à Libreville, et sera placée sous le thème « Eau et environnement, leviers stratégiques de lutte contre la pauvreté ».

On estime en effet que 390 millions d'africains, plus de la moitié de la population du continent, n'ont pas accès à l'eau potable, et plus de 460 millions ne sont pas raccordés à un quelconque service d'assainissement. Par ailleurs, un grand nombre de pays d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique latine sont parvenus au cours des vingt dernières années à poursuivre le développement de leurs services d'approvisionnement en eau et assainissement.

Ce sont donc des problématiques tout à la fois institutionnelles, techniques, politiques et financières qui seront abordées au cours des différentes sessions.

• **Contact** : Christian Le Boulanger, UADE, 274/276 rue de Rosny, 93108 Montreuil Cedex, France. Tél. : 33 (0)1 49 35 24 29. Fax : 33 (0)1 49 35 24 35.

INFO LECTURES

L'eau au Cameroun

Cameroun, septembre 2001,
H. Bosko Djeuda Tchapinga,
Emile Tanawa, Emmanuel Ngnikam,
ENSP-Leseau

Chapitre 1 : Le contexte institutionnel.
Chapitre 2 : Les acteurs du secteur de l'eau au Cameroun.
Chapitre 3 : Les ressources en eau du Cameroun.
Chapitre 4 : Exploitation et gestion de l'eau dans les zones urbaines.
Chapitre 5 : L'approvisionnement en eau dans les zones rurales.
Chapitre 6 : L'approvisionnement en eau dans les zones périurbaines et les petits centres.
Chapitre 7 : L'avenir du secteur de l'eau au Cameroun.

• **Contact** : École nationale supérieure polytechnique de Yaoundé, Laboratoire environnement et sciences de l'eau (Leseau), BP 8390, Yaoundé, Cameroun. Tél. : 237 22 45 47. Fax : 237 23 18 41. E-mail : bosko_djeuda@yahoo.fr ou emile_tanawa@yahoo.fr

Découvrir le monde à travers le catalogue 2001-2002 d'OrcaDes (Organisation pour la recherche, la communication et l'action en faveur d'un développement solidaire entre le Nord et le Sud)

Cette association offre de multiples services destinés à des publics variés, notamment les enfants : espace de formation, hall d'exposition et vente de produits du commerce équitable, soirées culturelles, campagnes d'information, vente de livres, vidéo-cassettes, jeux de société, livres-cassettes, dossiers, etc.

Parmi ses produits, nous avons sélectionné :

- Goutte d'eau, goutte d'or (vie des paysans indiens). Roman pour

jeunes dès 10 ans. Prix : 9 euros.

- Les hommes et l'eau au Sud et au Nord. Dossier pédagogique s'appuyant sur la problématique de l'eau en Inde, faisant référence au livre ci-dessus. Pour les élèves dès 10 ans. Prix : 12 euros.

- Les produits agricoles du Sud, du producteur au consommateur. Dossier pédagogique pour élèves dès 10 ans. Prix : 2 posters = 9 euros, dossier de 40 pages + 2 posters + 20 diapos = 25 euros.

- L'eau de notre planète bleue. Dossier pédagogique de 70 pages pour élèves dès 11 ans. Prix : 10 euros.

- Environnement : des initiatives au Sud. K7 vidéos VHS Secam ou Pal pour adultes et jeunes dès 13 ans. Prix : 29 euros.

• **Contact** : OrcaDes, 6 bis rue Albin Haller, Zone République II, 86000 Poitiers, France. Tél. : 33 (0)5 49 41 49 11. Fax : 33 (0)5 49 52 22 66. E-mail : orcades@orcades.org Site Internet : www.orcades.org

Vous vous intéressez au développement durable ? Découvrez ces deux périodiques centrés sur l'actualité et les pratiques du développement durable.

Transrural Initiatives

Bimensuel d'actualité sur le monde rural : digest d'informations, analyses, notes de lectures, dossiers. Prix : 40 euros (265 FF) pour un an ou 68 euros (450 FF) pour les institutions. Numéro gratuit sur demande au 33 (0)1 48 74 52 88 ou par mail à : tri@globenet.org L'essentiel des articles sur www.globenet.org/tri

Cohérence pour un développement durable

Revue d'information et de liaison du collectif Cohérence (96 associations d'agriculteurs, de consommateurs, de défenseurs de l'environnement et de la santé) : initiatives individuelles ou collectives, débats, réflexion, actions relevant du développement durable. Huit numéros par an : 100 FF ou 15,24 euros (27,44 euros pour 2 ans). Numéro gratuit sur demande au 33 (0)2 97 84 98 18 ou par mail à : association.coherece@libertysurf.fr Site Internet : www.civam.org/mouvement/chantiers/durable/index.htm (page2)

Concessionnaire de réseaux d'adduction d'eau potable, naissance d'un métier. Gestion de réseaux d'adduction d'eau potable en République islamique de Mauritanie

Éditions du Groupe Initiatives, Gret, numéro de Traverses n° 9, avril 2001

La République islamique de Mauritanie s'est engagée depuis presque une décennie dans un processus original de gestion du service public de l'eau, à travers des délégations de gestion, communément nommées « concessions ».

Depuis quelques années, ces concessions sont octroyées à des mauritaniens diplômés chômeurs, choisis avant tout sur leur niveau de formation.

Cette politique a contribué à la naissance d'un nouveau métier, « concessionnaire », qu'un programme de développement mené par le Gret a appuyé entre 1995 et 1999.

• **Contact** : Rodolphe Carlier, Gret, 211-213 rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 33 (0)1 40 05 61 61. Fax : 33 (0)1 40 05 61 10. E-mail : carlier@gret.org

Géopolitique de l'eau

Collection Herodote n° 102, La Découverte, Paris, octobre 2001, 192 pages, 115 FF

On parle beaucoup de géopolitique aujourd'hui, mais de façon plus ou moins sérieuse. « Les guerres du III^e millénaire seront des guerres pour l'eau », prophétisent ainsi certains prétendus spécialistes. Or, en dehors du Moyen-Orient et du Nord-Est de l'Afrique où l'eau est loin d'être la seule cause de conflit, il n'y a guère d'autre partie du monde où des États soient surtout en litige pour l'utilisation des eaux d'un fleuve.

Cependant, les rivalités de pouvoirs sur des territoires - c'est-à-dire le fondement même de la géopoliti-

INFO LECTURES

tique - se manifestent de plus en plus pour le contrôle de l'eau. Ces rivalités hydrauliques se développent, non pas tant entre des États qu'au sein de nombre d'entre eux, entre des régions ou des grandes villes. La puissance dont disposent maintenant les entreprises de génie civil fait que des projets hydrauliques, jugés financièrement impossibles il y a quelques décennies, sont en cours de réalisation.

De grands barrages peuvent chacun stocker l'équivalent de plusieurs années du débit d'un fleuve, et l'hydraulique peut maîtriser des flux sur des milliers de kilomètres de grosses canalisations. La réalisation de tels ouvrages suscite maintes rivalités géopolitiques, mais elle est aussi facteur de développement régional, voire assurance à long terme contre de possibles changements climatiques.

Mais les mouvements écologistes, qui proclament pourtant que l'effet de serre va provoquer une extension planétaire de l'aridité, mènent une campagne mondiale contre les

nouveaux barrages et autres grands travaux hydrauliques. Le slogan « Halte aux barrages » fait partie de véritables stratégies géopolitiques.

Sommaire

- Yves Lacoste, Géopolitique de l'eau.
- Thierry Sanjuan, Rémi Béreau, Le barrage des Trois Gorges : un projet politique entre tradition culturelle et modernisation technique.
- Jean-Paul Bravard, Enjeu hydraulique majeur pour la Chine : le transfert Sud-Nord.
- Habib Ayeb, Que serait devenue l'Égypte sans le barrage d'Assouan ?
- David Blanchon, La nouvelle géopolitique de l'eau en Afrique du Sud.
- Sylvie Clarimont, Transferts d'eau et revendications régionales en Espagne.

• **Contact** : Pascale Iltis, Service de Presse, Éditions La Découverte et Syros, 9 bis rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Tél. : 33 (0)1 44 08 84 21, fax : 33 (0)1 44 08 84 17, e-mail : pascal.iltis@ladedecouverte-syros.com

Pour les personnes intéressées par l'expérience de « développement durable » du Kérala, voici deux documents publiés en 2001 par Orcades :

- le livre « **Kérala, la force de l'ambition** » (8,62 euros franco de port)
- un documentaire de 26 minutes (17,25 euros franco de port)

• **Contact** : Benoît Théau, Orcades, association d'éducation au développement, 6 bis rue Albin Haller, Zone République II, 86000 Poitiers, France. Tél. : 33 (0)5 49 41 49 11. Fax : 33 (0)5 49 52 22 66. E-mail : orcades@orcades.org Site Internet : www.orcades.org

INFO MULTIMÉDIA

Le site de Ciric

Venez découvrir la région des Grands Lacs en Afrique (Burundi, Rwanda, etc.) : région un peu oubliée, mais encore en pleine actualité. Site Internet : www.photociric.com

AE2V : l'Adduction d'eau villageoise Vergnet

Le département « Adduction d'eau potable » de la société Vergnet a présenté, le 31 janvier dernier, sa gamme de nouveaux produits pour l'approvisionnement en eau potable en milieu rural. Tous ces produits sont présentés sur CD-rom.

• **Contact** : Vergnet SA, 6 rue Henri Dunant, 45140 Ingré, France. Tél. : 33 (0)2 38 22 75 00. E-mail : vergnet@wanadoo.fr

EA Pôle de l'eau, le réseau des professionnels du domaine de l'eau

EA INFO publie tous les quinze jours une lettre d'information électronique à l'attention des professionnels de l'eau et de l'environnement de la région PACA. Vous trouverez ci-dessous l'exemple du contenu de ce bulletin électronique :

- Du nouveau chez les membres
- Programme des prochains petits déjeuners d'EA
- Adhésion à EA
- Votre revue de presse
- Développement international
- Vos manifestations
- À lire
- Sites Internet de la quinzaine

Voici la sélection d'EA des sites Internet :

• **L'Institut de l'eau**

Cet organisme scientifique, basé à Vitte, ouvre son site. Destiné au grand

public mais aussi aux professionnels de la santé, il vise à définir « la référence en matière d'information, de pédagogie et de conseil ». Il propose quatre thématiques : l'eau et la vie, l'eau et l'environnement, l'eau à travers les civilisations et l'Institut de l'eau.

Site Internet : www.instituteau.com

• **Nouveau site Web pour le réseau IRE (Innovating Regions in Europe)**

L'unité centrale CRI-IRE a lancé le nouveau site Web public du réseau régions innovantes d'Europe, qui donne une information complète et actualisée sur les politiques et initiatives régionales en matière d'innovation dans toute l'Europe. À côté de rapports sur les différentes stratégies régionales d'innovation, le site comporte une liste de contacts régulièrement mise à jour. Des sections consacrées aux nouveaux réseaux thématiques IRE et aux stratégies régionales d'innovation dans les nouveaux pays associés seront développées dans les mois à venir. Site Internet : www.innovating-regions.org/

• **Sources d'Europe**

Ce site des relais d'information sur l'Europe en France est très pédagogique. Il permet grâce aux 700 fiches thématiques répertoriées de trouver des informations générales sur les programmes, les institutions ou le fonctionnement de l'Union européenne. De nombreux liens permettent d'accéder à des informations très détaillées en ligne sur d'autres sites. Site Internet : www.info-europe.fr

• **Cordis : site de la recherche et du développement technologique**

Des informations sur les programmes de recherche, sur les appels d'offres et appels à propositions en cours. Ce site permet la recherche de partenaires ou encore l'accès à

INFO MULTIMÉDIA

de nombreuses bases de données.
Site Internet : www.cordis.lu/

- **La nouvelle Commission européenne**

Toutes les informations sur les commissaires, les fonctions de la Commission européenne mais aussi de nombreux documents officiels.
Site Internet : europa.eu.int/comm/index_fr.htm

- **La Datar**

Permet de suivre les dossiers d'actualité et notamment le dossier sur le zonage Objectif 2 pour la période 2000-2006. Des liens permettent d'accéder aux informations européennes. Site Internet : www.datar.gouv.fr

- **Droit de l'Union européenne**

Permet d'accéder aux derniers numéros du Journal officiel des communautés européennes, aux différents traités de l'Union ou encore à la législation en vigueur. Site Internet : www.europa.eu.int/eur-lex

- **Contact** : Corinne Meyer, chargée de mission Environnement, EA Pôle de l'eau, Europôle Méditerranéen de l'Arbois, BP 65, 13545 Aix-en-Provence, France.
Tél. : 33 (0)4 42 97 14 90
ou 33 (0)4 42 97 10 15.
E-mail : corinne.meyer@ea-pole-eau.com

Les services en ligne de l'OCDE

- www.oecd.org/OECDdirect
Pour être le premier informé grâce au service d'information e-mail gratuit personnalisé.

- www.sourceOECD.org
L'accès en ligne au texte intégral des publications et des bases de données de l'OCDE.

- www.oecd.org/bookshop
La librairie en ligne de l'OCDE.

INFO PARTENAIRES

AGIR abcd

Qui sommes-nous ?

Des bénévoles retraités et pré-retraités qui proposent et entreprennent, tant en France qu'à l'étranger, des actions de solidarité mettant à profit leur expérience professionnelle et humaine.

L'association est ouverte à toutes les catégories socioprofessionnelles, cadres dirigeants, techniciens, artisans, enseignants, professions libérales, dans tous les secteurs d'activités. Elle compte à ce jour plus de trois mille adhérents (dont 25 % de femmes), répartis dans toutes les régions du territoire national.

Que faisons-nous ?

Nous accomplissons des missions ou participons à des projets en France ou à l'étranger.

En France, cela peut aller de l'accompagnement scolaire à l'aide à la création de micro-entreprises.

Dans le monde, nous apportons notre soutien aux enseignements en langue française, et intervenons dans les domaines de l'agriculture, du développement rural, de l'hygiène et de la santé, de l'aide et conseils aux entreprises.

En 2000, cela a représenté près de 2 000 missions pour 52 000 journées.

Dans les PED

Nous participons à des missions ou projets dans les PED, particulièrement en Afrique subsaharienne. Les demandes proviennent de France ou des pays en développement, et ont comme origine des ministères, des associations diverses, des organisations non gouvernementales, etc.

Nos interventions concernent entre autres le développement rural et la maîtrise de l'eau, mais également l'assainissement, le traitement et la valorisation des déchets. Nous venons de créer au sein de l'association un « groupe technique environnement » qui rassemble une soixantaine d'experts. Leur expérience et leurs compétences ont été finement analysées, ce qui permet de répondre rapidement et pertinemment aux demandes qui nous sont faites.

- **Contact** : AGIR abcd, Groupe technique environnement ou Zone géographique Afrique, 14 rue Ambroise-Thomas, 75009 Paris.
Tél. : 33 (0)1 47 70 18 90.
Fax : 33 (0)1 47 70 36 26.
E-mail : agirabcd@worldnet.fr
Site Internet : www.worldnet.fr/~agirabcd

APPEL À PROPOSITIONS

Appel conjoint à propositions pour des actions indirectes de RDT dans le cadre des programmes spécifiques de recherche, de développement technologique et de démonstration « Qualité de la vie et gestion des ressources du vivant » (1998-2001), « Croissance compétitive et durable » (1998-2002), et « Énergie, environnement et développement durable » (1998-2002) - Soutien à l'intégration des « États nouvellement associés » (ENA) dans l'Espace européen à la recherche (mesures d'accompagnement).

Renseignements :

- « Qualité de la vie et gestion des ressources du vivant » :
Site Internet : www.cordis.lu/life/. E-mail : quality-of-life@cec.eu.int

- « Croissance compétitive et durable » :
Site Internet : www.cordis.lu/growth/. E-mail : growth@cec.eu.int

- « Environnement et développement durable » :
Site Internet : www.cordis.lu/eesd/. E-mail : eesd@cec.eu.int

- « Énergie » :
Site Internet : www.cordis.lu/eesd/. E-mail : eesd@cec.eu.int

INFO EMPLOI

WaterAid, ONG internationale ayant pour mission d'aider les populations démunies à accéder à l'eau potable et à un assainissement sain en Afrique et en Asie, recherche :

un(e) directeur(trice) régional(e) pour ses programmes en Afrique de l'Ouest

Missions : Le (la) titulaire du poste sera responsable du développement stratégique général des programmes nationaux au Burkina Faso, Ghana, Mali et Nigeria. En tant que cadre, il (elle) aura aussi des responsabilités importantes concernant l'apprentissage au sein de l'organisation.

Profil : Les candidats(es) intéressés(es) doivent avoir 5 à 10 ans d'expérience de gestion stratégique dans le domaine du développement en Afrique, une compréhension du rôle des ONG, la connaissance du français, ainsi que, de préférence, une connaissance du secteur de l'eau.

Conditions : Poste basé à Londres (secteur Sud).

Salaire : 29 025 Livres Sterling (approximativement 290 000 FF, soit 44 615 euros) par an (plus jusqu'à 10 % de contribution sociale de l'employeur).

• **Contact :** Jakesh Mahey, WaterAid, Prince Consort House, 27-29 Albert Embankment, London SE1 7UB, Royaume-Uni.
E-mail : jakeshmahey@wateraid.org.uk

WaterAid est un employeur qui promeut l'équité des opportunités. En raison de la sous-représentation des femmes à ce niveau de poste au sein de l'organisation, elle accordera une attention toute particulière aux candidatures féminines.

Date limite de dépôt des candidatures : février 2002



Programme Solidarité Eau

32 rue Le Peletier
75009 Paris
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
fax : 33 (0)1 53 34 91 21
e-mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org

La Lettre du pS-Eau n° 39

Responsable de la rédaction :
Pierre-Marie Grondin

Coordinatrice de publication :
Huguette Bernardi

Ont participé à ce numéro :
Guillaume Aubourg
Huguette Bernardi
Olivia Dabbous
Denis Desille
Pierre-Marie Grondin
Philippe Guettier
Olivier Krug
Christophe Le Jallé
Michel Taquet
Jean-Pierre Veyrenche
Marc Vézina

Photo de couverture :
Idrissa Guiro

Conception graphique :
Solange Münzer

Mise en page : Nancy Cossin

DUMAS Imprimeur
42100 Saint-Étienne
D.L. : juillet 2001
N° d'imprimeur :

INFO VIDÉO

À propos d'une magnifique zone humide sahélienne de 14 000 hectares, véritable réserve de biosphère, foyer historique de l'ouest malien, zone multiculturelle, aujourd'hui zone d'émigration mais aussi pays d'espoir.

Un film a été tourné sur le Lac Magui (proche de Kayes au Mali). Le réalisateur est Pierre Amiand. Le film est centré sur l'histoire du lac avec une analyse systémique des différents éléments qui influent sur lui : activités humaines (des pêcheurs, des cultivateurs, des éleveurs, etc.) des villages alentour.

Il dure une heure et s'intitule « **Magui ou le génie du Lac** » ; il a l'avantage de comporter de très belles images et une bande son vraiment intéressante. Il est visible au cinéma de la vidéothèque de Paris, dans la nouvelle partie du Forum des halles, « le Forum des images ».

• **Contact :** Jean-Louis Couture, Bât. C, Les Collines de Saint-Sylvestre, 75 bd Jean Behra, 06100 Nice, France. Tél. : 33 (0)4 93 51 02 13.
Fax : 33 (0)4 93 52 04 69. E-mail : Couture.Jean-Louis@wanadoo.fr